

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION GÉNÉRALE  
DE NESTLÉ SA**

ont le profond regret de faire part du décès de

**Lord George**

*membre du conseil d'administration*

*membre du comité présidentiel et de gouvernance d'entreprise*

*et membre du comité de rémunération*

*de 2004 à 2009*

Ils lui resteront toujours vivement reconnaissants pour son importante contribution professionnelle et ses grandes qualités humaines. Ils présentent à sa famille leurs sincères condoléances et leur profonde sympathie.